



PROFESSION DE FOI

CSE de l'Institution Nationale des Invalides

Election du Comité Social d'Etablissement de l'INI

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, vous êtes appelé(e)s à renouveler les instances représentatives des personnels civils dans lesquelles les élu(e)s vous représenteront pour les **quatre ans à venir**.

Au niveau local, le CSE de l'INI sera compétent sur son périmètre sur, par exemple :

- L'organisation et le fonctionnement de l'établissement ou des services
- La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC)
- Les évolutions technologiques et de méthodes de travail des établissements ou services et leur incidence sur les personnels
- L'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations

Vos élus FO au CSE INI resteront mobilisés tout au long de cette mandature, concernant les sujets suivants :

- Faire renaître « l'esprit INI »
- Recherche de qualité de vie au travail
- Fidélisation des agents
- Accès non contingenté au parc de logements Défense
- Adossement de l'offre des prestations d'actions sociales sur, à minima, celles du MiNARM
- Signature d'une convention avec le FIPHFP pour l'accompagnement des agents en reconversion
- Cessation de l'externalisation des services de soutien et retour à un soutien assuré en interne (service général, ateliers, stérilisation)
- Rayonnement du CERAH à l'international et sur le plan national
- Maintien des cycles horaires de travail chez les personnels soignants sauf pour les cadres dont la prise de fonction doit se faire au même moment que les équipes
- Véritable politique de formation pour préparer ceux dont les fonctions exposent à un risque de seconde vie professionnelle
- Augmentation des promotions par le biais des formations qualifiantes
- Débouchés professionnels pérennes pour les apprentis et CDD à l'issue des contrats

Vous l'avez compris, votre choix est très important.

FO Défense prendra toute la place que les agents de l'INI lui donneront lors de ces élections, pour défendre leurs intérêts matériels et moraux.

En 2022, un seul vote → FO DÉFENSE

Pour toute question, « SOS élections » :
elections2022@fodefense.fr
ou 0142 77 76 73

Fédération Syndicaliste FO de la Défense,
des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05
www.fodefense.com